

Réunion du Comité Provincial Namurois

qui s'est tenue à TABORA

SAISON 2025/2026 : P.V. N° 02 – 091025.

Séance ouverte à 19h00.

Membres présents :

Mmes. C. FOLIE,.

MM. C. CORYN, D. HARMAND, P NOËL, J.-C. OGER, B. VAN KERM, P. WINAND.

Membres excusés :

Mme. I. PIETQUIN, S. VANCROUTSEN.

1. Approbation des derniers PV:

Les PV n°6 de la saison 2024/2025 et N°1 de 2025/2026 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

2. Secrétariat:

- Au 9/10/25, la province compte 3358 joueurs, 4 joueurs individuels, 3 super division, 27 non joueurs, ce qui représente un total de 3392 joueurs auxquels il faut ajouter 95 licences récréatives.
- Il est rappelé de donner copie au CPN des PV de réunions des commissions.
- Suite à l'appel lancé lors de l'AP, nous avons reçu 2 candidatures de club pour organiser l'AP de fin de saison. Il s'agit de Rouillon et Andenne. Le premier a déjà organisé une AGE en 03/2014 à l'inverse du second. Le cahier des charges sera adapté pour tenir compte des personnes à mobilité réduite et il sera envoyé aux deux clubs pour confirmer leur candidature.
- Lors de notre réunion de juin, face à l'étonnement de certains dirigeants de club concernant la redevance d'arbitrage, nous avons envisagé de fixer un quota pour les envois d'arbitre en interclubs lors de rencontres entre clubs en lutte pour le titre ou la descente . Il serait utile qu'un responsable soit désigné rapidement par la commission d'arbitrage pour cette tâche et fera un rapport régulier des actions.

3. Trésorerie:

- Mickey Falisolle continue d'apurer sa dette.
- Il existe une grande disparité dans les frais facturés pour les masters.

4. IJN:

- La cafétéria a proposé des boulettes sauce tomate comme repas du soir, le premier jour de compétition. Sachant que certains ne mangent pas de porc, une alternative sera proposée mais il faudrait demander à chaque délégation combien de joueurs sont dans le cas.
- Il sera difficile de trouver 20 arbitres le premier jour, dans la mesure où beaucoup travaillent.
- Pour seconder Joffroy, Guy Brafer et moi même seront à la table pour collecter les résultats, etc.
- Il n'y aura pas de présentation des délégations, car cela retarde la compétition chaque année.

- Les tables portent leur numéro sauf les nouvelles et certaines anciennes. A vérifier.
- La présence d'un kiné est souhaitable. Demande sera faite à l'école de kiné comme il y a deux ans

5. Commission d'arbitrage:

- Il y a nécessité de former des juges arbitre pour les masters. Cela permettrait d'élargir le choix et ainsi éviter que ce ne soit toujours le même qui réalise cette tâche.
- L'homologation des nouvelles salles est en cours.
- La composition de la commission se réduit fortement, il est urgent de revoir la répartition des tâches et prévoir le cas échéant des renforts.

6. Commission des vétérans:

- Les premiers masters vétérans n'ont pas eu beaucoup de succès.
- Une baisse générale des inscriptions est observée et il s'ensuit une discussion sur les causes.

7. Commission interclubs:

- Comme chaque saison les premières journées sont difficiles et les forfaits sont stables par rapport aux autres années. Certains clubs sont plus touchés que d'autres sans vraiment d'explication.

8. Masters:

- Les mesures prises pour diminuer les absences ont eu de l'effet.
- Pour rappel, seuls les joueurs qui abandonnent en cours de rencontre perdent les matchs de poule suivants. Les WO (absences) pour l'ensemble des rencontres ne sont pas concernés.
- Quelques masters ont des difficultés à respecter leur horaire suite à un trop grand nombre d'inscriptions. La limitation actuelle de 2 tours par table n'est pas suffisante et ne permet pas de réagir rapidement vu la vitesse des inscriptions afin de pas dépasser la limite maximale du tournoi. Il est dès lors préférable d'instaurer une limite plus stricte et réaliste en fonction de l'horaire de base du tournoi quitte à ce que le JA puisse accepter les réserves éventuelles lorsque le quota maximal n'est pas atteint. Une proposition de canevas type sera transmise aux responsables et JA des derniers masters pour les aider.

Séance levée à 22h15.

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Secrétaire,

Ph. WINAND

Président,

P. NOEL